

Nombre de  
Membres en  
Exercice  
15

Qui ont pris  
Part à la  
Délibération  
13

Date de la  
Convocation  
26/09/2025

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq  
le premier octobre

à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON  
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO  
Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SABOT Norbert,  
SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.  
EXCUSEES : DEVUN Carole, FAURE Emilie.

OBJET DE LA  
DELIBERATION

Madame Edwige ODIN a été nommée secrétaire de séance.

N° 2025/05/06

**Travaux renouvellement  
des réseaux au lotissement  
Les Genêts**

**Attribution du marché  
de travaux**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération  
2024/05/08 en date du 28 août 2024 il avait été décidé de créer une  
convention constitutive de groupement de commande pour la  
réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux secs et reprise des  
réseaux humides du lotissement Les Genêts avec mise en séparatif de  
l'assainissement. Cette convention a été signée entre la commune de  
St Victor Malescours, le Syndicat des eaux de la Semène et la  
Communauté de Communes Loire Semène.

Monsieur le Maire fait part qu'une consultation par procédure adaptée  
conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 et  
suivants du Code de la Commande publique a été lancée le 21 juillet  
2025 pour la réalisation de ces travaux.

A l'ouverture des plis, 5 entreprises ont répondu à la consultation du  
lot unique réseaux dont 4 offres :  
- GRAS TP  
- BOUCHARDON TP  
- TREMA TP  
- SDRTP

L'analyse des offres réalisée par le bureau d'études SICC VRD a  
présenté son rapport d'analyse des offres à la commission d'appel  
d'offres du groupement le 15 septembre 2025 pour attribution du  
marché. Celle-ci a proposé de retenir :

- Ets BOUCHARDON de Saint-Agrève  
pour un montant total de l'offre à 315 995,00 € HT  
dont la part de la mairie de Saint-Victor-Malescours  
s'élève à 36 460,00 € HT soit 43 752,00 € TTC

AR Prefecture

043-214302275-20251001-2025\_05\_06-DE  
Reçu le 10/10/2025

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution du marché à l'entreprise et au montant précité,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à la réalisation du marché.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du présent marché et tous les documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,

Edwige ODIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Edwige ODIN', is written to the right of the name.

AR Prefecture

043-214302275-20251001-2025\_05\_06-DE  
Reçu le 10/10/2025